

# APPEL D'INTÉRÊT

## Projet pilote de recherche-intervention portant sur la santé mentale du personnel enseignant

**Milieux ciblés :** Tous les établissements de chacun des douze centres de services scolaires (CSS) dont les enseignantes et enseignants sont représentés par un des neufs syndicats affiliés à la FAE.

**Réalisation :** De mars 2022 à juin 2023

Ce projet pilote de recherche-intervention a pour **objectif** de développer et d'expérimenter un dispositif organisationnel (comité) de prévention des problèmes de santé mentale des enseignantes et enseignants dans le cadre de leur travail dans les établissements scolaires. Il s'agit plus spécifiquement de:

- Concevoir et expérimenter un **dispositif organisationnel** de prévention des problèmes de santé mentale fondé sur une approche de **clinique du travail**
- Concevoir et dispenser une **formation** sur l'implantation, la conduite et l'animation dudit dispositif
- Adapter et accompagner **l'implantation du dispositif** dans au moins un établissement des douze centres de services scolaires dont le syndicat qui représente les enseignantes et enseignants est affilié de la FAE (secteurs variés)
- **Évaluer** l'implantation du dispositif et de ses **retombées** dans ces différents milieux



### Comité santé mentale, qualité de vie et organisation du travail

Le **Comité santé mentale, qualité de vie et organisation du travail** sera au cœur du dispositif organisationnel utilisé. **Il a pour but d'aménager les conditions d'exercice du travail afin de prévenir les situations à risque pour la santé mentale.** Il constituera un espace de discussion sur le travail réel effectué par le personnel enseignant et la direction en considérant les critères de qualité du travail. Composé de 3 à 5 personnes enseignantes et d'un membre de la direction, il sera adapté selon les milieux dans lesquels il sera expérimenté.



### Les référents-métier

Les enseignantes et les enseignants qui participeront à ce comité seront choisis par leurs pairs pour représenter leur réalité de travail à titre de « **référent-métier** ». Le terme référent-métier fait référence à une personne qui partage avec des gens de même métier des situations souvent similaires au regard des expériences du travail, ainsi qu'un partage de ce qu'est un travail de qualité. Les référents-métier auront pour rôle de **porter la parole de leurs collègues en ce qui concerne leur expérience du travail réel, des contraintes, souffrances et plaisirs vécus dans le travail, mais aussi sur les critères de qualité du travail**. Pour ce faire, ils et elles aideront leurs collègues à analyser leur situation de travail, afin d'identifier des éléments qu'ils et elles souhaiteraient voir mis en discussion au sein du **Comité santé mentale, qualité de vie et organisation du travail**.



### Les personnes-relais

Afin de faciliter les échanges et l'accomplissement de son mandat, le comité sera animé par deux **personnes-relais**, soit l'un des référents-métier, choisi par ses pairs, et le membre de la direction siégeant au comité. Ces personnes-relais auront pour fonction **d'animer les rencontres dans une perspective de comprendre les différentes réalités professionnelles qui seront discutées**. Elles aideront les membres du comité à identifier collectivement les sources de difficultés vécues et les améliorations de l'organisation du travail susceptibles de diminuer les risques de dégradation de la santé mentale du personnel enseignant dans leur établissement.



Ce projet pilote de recherche-intervention, sous la direction du professeur Simon Viviers (Université Laval), est réalisé en partenariat avec le Comité patronal de négociation pour les centres de services scolaires francophones et la Fédération autonome de l'enseignement (FAE). Son financement découle d'une lettre d'entente signée entre ces deux parties dans le cadre de l'Entente nationale 2020-2023. L'équipe de recherche est composée de chercheurs et chercheuses de l'Université Laval, de l'Université de Montréal, de l'Université de Sherbrooke, de l'Université du Québec en Outaouais, ainsi que de l'Institut national de santé publique du Québec.

### Déroulement de la recherche

4 phases spécifiques :

- 1) L'**identification** des établissements scolaires qui participeront au projet de recherche et choix des personnes qui feront partie du comité (référents-métiers et personnes-relais) (mars-avril 2022)
- 2) Une **formation** pour les référents-métier, les personnes-relais et la direction par un membre de l'équipe de recherche (mai 2022)
- 3) L'**implantation** et le suivi du **Comité santé mentale, qualité de vie et organisation du travail** (septembre 2022 à mai 2023)
- 4) L'**évaluation** des retombées (mai et juin 2023)

## En complément pour les référents-métiers et les personnes-relais...

- Une formation sera offerte par l'équipe de recherche aux référents-métier ainsi qu'aux personnes-relais (mai 2022)
- Les rencontres du comité auront lieu une fois par mois de septembre 2022 à juin 2023, à raison d'une heure et demie par rencontre
- Ces rencontres seront filmées afin de faciliter l'analyse du dispositif par l'équipe de recherche
- Les référents-métier bénéficieront des libérations de tâches nécessaires (équivalent de 13 journées)
- Les personnes-relais seront supervisées par un membre de l'équipe de recherche dans le cadre de séances de travail en ligne (1h30) qui suivront chacune des rencontres du comité

## Pourquoi participer à ce projet de recherche?

Ce projet de recherche constitue une nouveauté dans le monde des relations de travail et des enjeux de santé et sécurité pour le personnel enseignant au Québec. Il est le résultat d'une entente nationale paritaire qui reconnaît la nécessité et l'importance de consacrer du temps et de développer des moyens concrets, à l'échelle locale, pour prévenir les risques psychosociaux du travail et les problèmes de santé mentale qui peuvent en découler.

Au-delà de ces considérations, les personnes participantes auront l'occasion, à l'aide d'une équipe de recherche chevronnée, de :

- Favoriser la prévention concrète des situations à risque pour la santé mentale du personnel enseignant dans leur établissement scolaire
- Recevoir une formation sur l'analyse clinique du travail, la prévention des problèmes de santé mentale au travail et l'animation d'un dispositif prévu à cette fin, et ainsi être habilitées à échanger en profondeur, avec des collègues vivant des réalités différentes, sur les situations de risques psychosociaux au travail
- Contribuer à l'expérimentation d'un dispositif organisationnel de prévention des problèmes de santé mentale au travail du personnel enseignant, dans un objectif de pérennité
- Contribuer à l'avancement des connaissances en matière de prévention des problèmes de santé mentale au travail dans les établissements scolaires et plus spécifiquement chez le personnel enseignant

## Critères de sélection des établissements

Les établissements recherchés devraient satisfaire les critères suivants dans leur milieu :

- ✓ Adhésion au projet
- ✓ Participation sur une base volontaire
- ✓ Capacité de communication entre le personnel enseignant et la direction
- ✓ Reconnaissance de l'apport de la recherche universitaire
- ✓ Disponibilité pour participer au projet
- ✓ Une certaine stabilité du personnel
- ✓ Climat de travail acceptable
- ✓ Présence d'un comité de participation du personnel enseignant

## Comment signifier son intérêt à participer?

Avant de postuler :

- Assurez-vous de respecter les critères de sélection des établissements
- Assurez-vous que la direction ainsi qu'un nombre suffisant d'enseignantes et d'enseignants référents-métier (3 à 5) sont prêts à s'engager dans le projet de recherche-intervention

Les enseignantes et enseignants référents-métier devront être choisis par leurs pairs selon les modalités déterminées par ceux-ci (Ex : à l'occasion d'une assemblée syndicale). L'élection ou la nomination de ces personnes devra favoriser une représentation de la diversité de réalités au sein de l'établissement (par exemple différents champs d'enseignement, différents niveaux, projets pédagogiques particuliers, etc.)

Les établissements intéressés déclarent leur intérêt en :

- Remplissant le formulaire suivant. Celui-ci doit-être complété et signé par un représentant des enseignantes et des enseignants ainsi que par la direction.
- Acheminant le formulaire à Daphné Jean-Baptiste et Kathleen Halpin aux adresses suivantes : [djeanbaptiste@sregionlaval.ca](mailto:djeanbaptiste@sregionlaval.ca) | [khalpin@cslaval.qc.ca](mailto:khalpin@cslaval.qc.ca).

Pour toutes questions relatives à ce projet de recherche, vous pouvez contacter [Frédéric Yvon](#) (personne responsable de la coordination de la recherche dans l'établissement) aux coordonnées suivantes : [f.yvon@umontreal.ca](mailto:f.yvon@umontreal.ca) | [514-343-6415](tel:514-343-6415).

Merci de votre intérêt et au plaisir,

Daphné Jean-Baptiste, représentante du SERL  
Kathleen Halpin, représentante du CSSL

## Équipe de recherche :

Simon Viviers, chercheur principal  
418-656-2131 poste 414014 / [simon.viviers@fse.ulaval.ca](mailto:simon.viviers@fse.ulaval.ca)

Louise St-Arnaud, Université Laval  
Patricia Dionne et Frédéric Saussez, Université de Sherbrooke  
Emmanuel Poirel et Frédéric Yvon, Université de Montréal  
David Benoit, Université du Québec en Outaouais  
Mariève Pelletier, INSPQ